

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur du produit	Castin' Craft Transparent Dye (Red, Bleu, Vert, Ambre, Yellow)		
Autres moyens d'identification			
Numéro de la FDS			
Code du produit	46428, 46438, 46432, 46430, 46436, 00525		
Utilisation recommandée	Colorant pour résines de coulée, résines époxy de coulée et résines époxy.		
Restrictions conseillées	Aucuns connus.		
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur			
Nom de la société	Environmental Technology, Inc.		
Adresse	300 S. Bay Depot Road Fields Landing CA 95537		
Téléphone	Numéro de téléphone	707-443-9323	
Courriel	mail@eti-usa.com		
Personne-ressource	Technical Director		
Numéro de téléphone d'urgence	CHEMTREC	800-424-9300	

2. Identification du/des danger(s)

Dangers physiques	Liquides inflammables	Catégorie 4
Risques pour la santé	Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2B
Définition des dangers selon l'OSHA	Non classé.	

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur	Attention
Mention de danger	Liquide combustible. Provoque une irritation des yeux
Conseil de prudence	
Prévention	Tenir éloigné de toutes flammes et surfaces chaudes - Ne pas fumer. Lavez vigoureusement après manipulation. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale.
Intervention	En cas d'incendie : Utiliser un agent d'extinction approprié. En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Entreposage	Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver au frais.
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.
Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA)	Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche. Liquide accumulant la statique.
Renseignements supplémentaires	
Sans objet.	

3. Composition/Information sur les composants

Mélanges

Nom chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol		Breveté	>50%
Acétone		67-64-1	<5%
Composé de cuivre		Breveté	<0.5%

L'identité des substances dans ce produit est retenue comme un secret commercial (29CFR1910.1210(i)) et est disponible pour un médecin ou le personnel paramédical dans une situation d'urgence.

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Inhalation Se rendre à l'air frais et rester calme. En cas de difficultés de respiration, administrer de l'oxygène. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Contact cutané Laver avec de l'eau et du savon. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Contact avec les yeux. Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Continuer de rincer. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Ingestion Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons. Ne pas faire vomir. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés Irritation des yeux et des muqueuses. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeur et gênes. Les vapeurs ont un effet assouplissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Irritation des voies respiratoires. Dégraisse la peau.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

Informations générales S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Les secouristes doivent être conscients de leurs propres risques lors d'une opération de sauvetage.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agents extincteurs appropriés Éteindre les flammes à l'aide de brouillard d'eau, de mousse antialcool, de poudre chimique ou de dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées Aucuns connus.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Le produit est combustible et un chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des charges statiques générées lorsque l'emballage est vidé dans ou à proximité de vapeurs inflammables peuvent provoquer un feu à inflammation spontanée. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie. Oxydes de carbone. Hydrocarbures.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles de comportement générales pendant un incendie de l'entreprise.

Matériel/instructions de lutte contre les incendies En cas d'incendie et/ou d'explosion ne pas respirer les fumées. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque.

Méthodes particulières d'intervention Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques d'incendie généraux Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer au niveau du sol jusqu'aux sources d'inflammation.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche signalétique. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). S'assurer une ventilation adéquate. Éviter toute inhalation des vapeurs ou des brumes. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Tenir à l'écart des zones basses. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Ce produit est miscible dans l'eau. Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Pulvériser de l'eau pour réduire les vapeurs ou détourner le nuage de vapeur. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter de déverser dans des collecteurs d'eaux pluviales, des cours d'eau ou sur le sol.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Le produit est combustible et un chauffage peut générer des vapeurs qui peuvent former des mélanges vapeurs/air explosifs. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Il peut être insuffisant d'effectuer une mise à la masse et une mise à la terre pour éliminer le risque lié aux liquides inflammables accumulant la statique. Pour des renseignements supplémentaires, voir le document NFPA 77, Recommended Practice on Static Electricity (2007) (Pratique recommandée en ce qui a trait à l'électricité statique) Il est nécessaire de veiller à la bonne hygiène personnelle. Se laver les mains et les parties souillées à l'eau et au savon avant de quitter le lieu de travail.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité

Suivre les règles pour les liquides combustibles. Garder sous clef. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10). Mettre le récipient et l'équipement de transfert à la terre afin d'éviter la formation d'étincelles d'électricité statique.

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)	PEL (limite d'exposition admissible)	600 mg/m3	
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL (limite d'exposition admissible)	100 ppm 2400 mg/m3	
Composé de cuivre (CAS Breveté)	PEL (limite d'exposition admissible)	1000 ppm 1 mg/m3	Poussière et brouillard.
		0.1 mg/m3	Fumées.

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)	STEL	150 ppm	
Acétone (CAS 67-64-1)	TWA STEL	100 ppm 750 ppm	

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Composé de cuivre (CAS Breveté)	TWA	500 ppm	Poussière et brouillard.
	TWA	1 mg/m3	
			0.2 mg/m3

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

Composants	Type	Valeur	Forme
3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)	STEL	900 mg/m3	
Acétone (CAS 67-64-1)	TWA	150 ppm	
		600 mg/m3	
		100 ppm	
Composé de cuivre (CAS Breveté)	TWA	590 mg/m3	Poussière et brouillard.
		250 ppm	
		1 mg/m3	

Valeurs limites biologiques**Indices d'exposition biologique de l'ACGIH**

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps échantill.
Acétone (CAS 67-64-1)	50 mg/l	Acétone	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition**États-Unis - LEMT pour la Californie : Désignation cutanée**

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - LEMT pour le Tennessee : Désignation cutanée

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis. NIOSH : Pocket Guide to Chemical Hazards (guide de poche des dangers des produits chimiques).

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté) Peut être absorbé par la peau.

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles techniques appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Fournir une ventilation appropriée et minimiser le risque d'inhalation des vapeurs. L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains Gants résistants aux produits chimiques. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent.

Autre Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques. Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aucune protection n'est normalement requise avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur de protection contre les vapeurs organiques lorsque les concentrations excèdent la limite d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit).

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	Liquide clair.
État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Divers.
Odeur	Éthérée.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition	190 °C (374 °F)
Point d'éclair	85.0 °C (185.0 °F) Coupelle fermée
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Combustible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Non disponible.
Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de la vapeur	5.11
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	
Solubilité (eau)	Soluble
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et les autres sources d'inflammation. Températures élevées. Contact avec des matériaux incompatibles. Décharges électrostatiques.
Matériaux incompatibles	Acide. Aluminium. Bases fortes. Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Ingestion	L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.
Inhalation	Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact cutané	Peut entraîner de la rougeur et de la douleur. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer un séchage, un fendillement et une irritation.
Contact avec les yeux.	Provoque une irritation des yeux

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Les vapeurs ont un effet assoupissant et peuvent entraîner des maux de tête, de la fatigue, du vertige et des nausées. Irritation légère des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Composants	Espèces	Résultats D'essais
3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	9.5 g/kg
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5.35 g/kg
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aiguë		
<i>Cutané</i>		
DL50	Lapin	20 ml/kg
<i>Inhalation</i>		
CL50	Rat	50 mg/l, 8 heures
<i>Orale</i>		
DL50	Rat	5800 mg/kg
Corrosion et/ou irritation de la peau	Un contact prolongé peut entraîner une peau sèche.	
Lésion/irritation grave des yeux	Provoque une irritation des yeux	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation des voies respiratoires	Données non disponibles.	
Sensibilisation de la peau	Aucun effet sensibilisateur connu.	
Mutagénéicité de la cellule germinale	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.	
Cancérogénicité	Non classé par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)		
Non inscrit.		
Toxicité pour la reproduction	Aucune donnée d'essai disponible pour le produit.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Non classé.	
Risque d'aspiration	La classification n'est pas possible en raison d'un manque de données.	
Effets chroniques	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des nausées, des vomissements et une narcose.	

12. Informations écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aquatique		
Poisson	CL50	Tête-de-Boule > 100 mg/l, 96 heures
Composé de cuivre (CAS Breveté)		
Aquatique		
Crustacés	CE50	Puce d'eau (Daphnia obtusa) 0.0076 - 0.026 mg/l, 48 heures
Persistence et dégradation	Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.	
Potentiel de bio-accumulation	Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.	
Potentiel de bio-accumulation		
Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau		
Acétone (CAS 67-64-1)	-0.24	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles.	
Mobilité générale	Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui évaporent facilement de toutes les surfaces.	
Autres effets nocifs	La formation photochimique d'ozone et autres substances nocives dans l'air pollué dépend des émissions de tous les COV (d'origine humaine et biogènes) et autres composés dans une interaction complexe avec d'autres facteurs tels que la météorologie.	

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination	Mettre les déchets de matériau au rebut conformément aux réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales en matière de protection de l'environnement.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
États-Unis, RCRA, liste P des déchets dangereux : référence	
Acétone (CAS 67-64-1)	U002
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

DOT	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses. Cette substance n'est pas réglementée par 49 CFR si elle est dans un récipient de 119 gallons (450 l) ou moins. Étant donné que les teintures en le colorant de kit sont dans des récipients d'une capacité inférieure à 119 gallons, ils ne sont pas réglementés pour DOT fins.
IATA	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
IMDG	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Cette substance/ce mélange ne doit pas être transporté en vrac.

15. Données réglementaires

Réglementations Fédérales des Etats-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Non réglementé.

Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non inscrit.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses):

Acétone (CAS 67-64-1)	Inscrit
Composé de cuivre (CAS Breveté)	Inscrit

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de danger	Risque immédiat - Oui
	Risque différé - Non
	Danger d'incendie - Oui
	Danger lié à la Pression - Non
	Danger de réactivité - Non

SARA 302 Substance très dangereuse

Non inscrit.

SARA 311/312 Produit chimique dangereux	Oui
--	-----

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Loi sur la qualité de l'air (CAA), section 112, Liste des polluants atmosphériques dangereux (HAP)

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Non réglementé.

Safe Drinking Water Act (SDWA - loi sur l'eau potable sûre)	Non réglementé.
--	-----------------

Drug Enforcement Administration (DEA). Liste 2, produits chimiques essentiels (21 CFR 1310.02(b) et 1310.04(f)(2)) et numéro de code du produit chimique

Acétone (CAS 67-64-1)	6532
-----------------------	------

Drug Enforcement Administration (DEA). Listes 1 et 2 de mélanges de produits chimiques exempts (21 CFR 1310.12(c))

Acétone (CAS 67-64-1)	35 %VV
-----------------------	--------

Numéro de code DEA pour mélanges de produits chimiques exempts

Acétone (CAS 67-64-1)	6532
-----------------------	------

États-Unis - Réglementation des états

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)
Acétone (CAS 67-64-1)
Composé de cuivre (CAS Breveté)

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)
Acétone (CAS 67-64-1)
Composé de cuivre (CAS Breveté)

États-Unis. Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté de la Pennsylvanie

3-(3-Methoxy)-propoxy-1-propanol (CAS Breveté)
Acétone (CAS 67-64-1)
Composé de cuivre (CAS Breveté)

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Acétone (CAS 67-64-1)
Composé de cuivre (CAS Breveté)

États-Unis - Proposition 65 de la Californie

États-Unis - Proposition 65 de la Californie - Cancérogènes et toxicité pour la reproduction (CRT) : Substance inscrite

Non inscrit.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*Un « Oui » indique que ce produit est conforme aux exigences de l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

Date de publication	21-juillet-2016
Date de la révision	-
Version n°	01
Classification HMIS®	Santé: 2 Inflammabilité: 2 Danger physique: 0
Références	ACGIH EPA : Base de données AQUIRE ÉTATS-UNIS. Monographies du CIRC sur les expositions en milieu de travail aux agents chimiques HSDB® - Banque de données sur des substances dangereuses Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes ACGIH - Documentation des valeurs limites d'exposition et des indices biologiques d'exposition
Avis de non-responsabilité	Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.